

Journée de restitution des projets OSE et ÉVEIL 2024 les lycéens de Bourgogne-Franche-Comté rivalisent d'initiatives !

Judi 23 mai 2024 au lycée Simone Weil à Dijon, Océane Godard, vice-présidente de la Région en charge des lycées, présidait la journée de restitution des actions menées par les lycéens durant l'année dans le cadre des dispositifs OSE et ÉVEIL, imaginés et financés par la Région. Douze établissements de Bourgogne-Franche-Comté participaient cette année.

Escape game écologique, création d'une AMAP, sensibilisation aux discriminations... des idées qui ont germé chez les lycéens et qui ont pu se concrétiser grâce au dispositif OSE (voir encadré).

Océane Godard, vice-présidente en charge des lycées a rappelé l'engagement de la Région dans ce dispositif, créé pour « donner un espace de créativité aux élèves, avec les moyens matériels et financiers pour concrétiser leurs projets. À l'approche des élections européennes, il est important de savoir que cette journée est un choix politique, un choix budgétaire aussi, pour pouvoir créer les conditions idéales de réalisation des initiatives. »

Une deuxième édition riche de projets très variés, comme [l'avait été celle de Gray l'an passé](#).

La journée s'est achevée sur un temps d'échanges entre tous les participants autour des points forts et des axes d'amélioration pouvant être envisagés.

La Région a financé ces douze projets à hauteur de 31 271 €.

Les dispositifs en bref

OSE (Oser semer ses envies) soutient et valorise de nouvelles actions initiées par les lycéens membres des instances représentatives dans leur établissement, pour conforter leur capacité d'action et de mobilisation au bénéfice de la communauté éducative.

Une subvention, plafonnée à 2 000 €, peut être attribuée à chaque lycée.

ÉVEIL (Enveloppe pour la vie, l'épanouissement et l'implication des lycéens)

Tous les lycées bénéficient d'un accompagnement financier de la Région par le biais d'ÉVEIL. Une subvention leur est attribuée chaque année pour permettre la réalisation des projets sur différents thèmes, y compris d'éducation artistique, culturelle et scientifique. L'enveloppe budgétaire moyenne attribuée à chaque établissement s'élève à 4 000 €.

Les établissements participants :

- Maison familiale et rurale du Charolais-Brionnais à **Anzy-le-Duc (71)**
- Lycée Jacques Amyot à **Auxerre (89)**
- Lycée La Prat's à **Cluny (71)**
- Lycée agricole de Cosne-Nevers à **Cosne-Cours-sur-Loire (58)**
- Lycée Charles de Gaulle à **Dijon (21)**
- Lycée Simone Weil à **Dijon (21)**
- Lycée Alexandre Dumaine à **Mâcon (71)**
- Lycée Raoul Follereau à **Nevers (58)**
- Lycée Xavier Marmier à **Pontarlier (25)**
- Lycée agricole La Brosse à **Venoy (89)**
- Lycée Les Haberges à **Vesoul (70)**
- Lycée agricole Olivier de Serres à **Quetigny (21)**

CONTACTS PRESSE

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08